FRANÇOIS ZOCCHETTO
MAIRE DE LAVAL

Laval, le 13 mai 2019

Madame Brigitte NOUVEAU
Présidente de l'association des Amis du Vieux Laval
10 rue des chevaux
53000 LAVAL

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courriel en date du 23 avril 2019 portant sur le réaménagement de la place du 11 Novembre, le plan de circulation et la future OPAH-RU.

Concernant la vocation de la place du 11 Novembre, vous avez raison de souligner qu'elle doit être propice aux grands rassemblements, citoyens ou festifs, et offrir un vaste espace ouvert devant la Mairie. Il est toujours complexe de se projeter à partir de plans et de chiffres, néanmoins nous pouvons tenter de comparer la dimension des espaces publics actuels et ceux imaginés dans le plan guide.

- La place du 11 novembre s'étend sur 24 000 m² (composée de la place du Jet d'eau 2 260 m² et du Square Foch 1 880 m²). La majorité des surfaces sont dédiées aux circulations et au stationnement.
- Le Square de Boston comprend 2 espaces : un espace minéral de 6 120 m² et une pelouse de 6 750 m².
- La place de la Trémoille, en centre historique, couvre 2 520 m².

Le Plan Guide du Cœur de Ville prévoit 2 évolutions majeures : une nette **reconquête des espaces** avec demain **16 000 m² dédiés aux piétons** sur la place du 11 novembre, et une **connexion** entre la place et le quai Gambetta, lui-même porteur de 7.300 m2 d'espaces piétons.

Comme vous le savez, un appel à projet est engagé sur la base du Plan Guide, auquel plus de 1.000 Lavallois ont participé. Le Plan guide comprend des esquisses illustratives, l'emprise ou l'emplacement du pavillon commercial n'y sont pas arrêtés. En revanche, des objectifs d'interactions avec les espaces publics, les usages de la place, la valorisation des perspectives, des vues, des façades doivent être respectés par les opérateurs qui ont manifesté leur intérêt pour ce projet.

Les dimensions et la forme exacte de la place ne seront connues qu'une fois les offres des opérateurs remises. Nous sommes conscients qu'il est difficile de se projeter avec la dilatation de la place sur des espaces aujourd'hui réservés aux circulations motorisées. C'est pourquoi nous avons fixé, avec l'Architecte des Bâtiments de France et nos architectes conseils, une liste précise des vues à réaliser. Les offres des opérateurs feront l'objet d'une **analyse citoyenne**, dont nous sommes convaincus de la pertinence.

Concernant le plan de circulation, nous réaffirmons que la place du 11 novembre doit cesser d'être lieu de transit automobile. Notre objectif est de **réduire de 30% le flux de véhicules actuel**. La rue de Strasbourg, par exemple, comprendrait en effet 3 voies : deux seraient dédiées aux bus et une seule aux voitures individuelles, avec des largeurs de voies plus étroites. Chaque fois qu'il sera nécessaire de pincer les voies pour assurer la sécurité et faciliter les traversées piétonnes, nous mettrons en œuvre les solutions techniques adaptées.

Le nouveau plan de circulation a aussi pour objectif de casser l'effet giratoire : il ne permet plus les traversées automobiles devant la Mairie. Plusieurs scénarios ont été modélisés. En fonction des réserves capacitaires des ponts, carrefours et rues, les principes d'un scénario ont été privilégiés. Il demande à être approfondi. La version présentée le 14 mars en atelier de concertation répond de manière satisfaisante sur plusieurs aspects. Elle pose néanmoins certaines difficultés, particulièrement sur **les entrées et les sorties dans le Vieux Laval**. Plusieurs propositions intéressantes ont été notées, les services techniques et les experts mandatés sont en train de revoir plusieurs sens de circulation – rue du Lycée, rue de Rennes, l'aménagement du Carrefour aux toiles, la traversée du Vieux Pont en direction de la rive gauche etc... Et je tiens à vous rassurer, il n'est pas question de pénaliser les habitants du Vieux Laval, ni d'utiliser le Vieux Pont comme itinéraire de délestage. Le plan de circulation est encore à l'étude et nous ne considérons pas la concertation achevée.

Par ailleurs, de nouvelles mobilités offrent des options très intéressantes pour les déplacements de courte distance : propres, pratiques et économiques, elles répondent aux préoccupations actuelles liées au développement durable. Vous avez raison de pointer que ces nouvelles pratiques soulèvent aussi des questions de **sécurité** et d'**intégration de la micro-mobilité**. La ville et l'agglomération bâtiront, dans les mois prochains, une stratégie mobilité traitant l'ensemble de ces sujets d'actualités.

Dans le domaine de l'habitat, une OPAH-RU est en effet en cours d'élaboration avec l'agglomération dans le cadre de son PLH – Programme Local de l'Habitat. Les objectifs de cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sont notamment d'améliorer la qualité des logements, d'encourager les restaurations qualitatives, d'accompagner la transition énergétique, de faciliter l'accession dans l'ancien et d'encourager la mixité de l'offre de logement, en lien avec les autres thématiques sur les espaces publics, les mobilités de développement économique et les équipements. L'ensemble concourra à l'attractivité du centre-ville.

Les aides qui pourraient être mises en place seront conditionnées au respect d'un certain nombre de règles. Il s'agit d'éviter en particulier la division des biens et la production incontrôlée de petits logements de type T1 ou T2. La ville de Laval et l'Agglomération sont conscientes des risques d'effets collatéraux et travaillent actuellement avec les services de l'État, du département et des experts habitat pour proposer un dispositif OPAH-RU répondant aux **enjeux spécifiques** du centre-ville de Laval.

Vos interrogations sont légitimes. Nous ne souhaitons pas qu'elles soient sources d'inquiétudes. Aussi, nous vous proposons de donner suite à votre demande de rendez-vous dès lors que des avancées concrètes concernant le réaménagement de la place, le plan de circulation et le dispositif OPAH-RU auront été obtenues. Nous avons souhaité mettre en place une concertation très en amont des décisions pour que les idées, les expertises des habitants soient prises en compte. Ce choix de construire la ville, avec et pour ses habitants, nous oblige à un dialogue permanent. Nous vous donnons rendez-vous aux prochains ateliers de concertation : analyse citoyenne, parcours dans la ville, au forum de rentrée et pour un prochain rendez-vous spécifique à l'attention des habitants du Vieux Laval.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.

Très cordialement

François ZOCCHETTO

Copie : M. Xavier Dubourg, Premier Adjoint et M. Bruno Maurin, Conseiller municipal